

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]

Réf.: 60/2018/5/9

(Prière de rappeler ce numéro dans la réponse)

Luxembourg, le 12/12/2018

Monsieur,

Je me permets de revenir à votre courriel du 27 septembre 2018 au sujet des nuisances sonores générées par le trafic motorisé dans votre quartier.

Comme les agents de la Police Lëtzebuerg ont déjà discuté avec vous, le nombre de véhicules motorisés sur les voies principales incitent les chauffeurs à se chercher d'autres chemins, notamment en passant par les quartiers. Ceci ne peut malheureusement pas être évité.

Ni la Police ni la Ville de Luxembourg ne disposent des instruments appropriés pour faire des mesurages des niveaux de bruit. Dans ce contexte, vous pourriez vous adresser à l'Administration de l'Environnement, 1 Avenue du Rock'n'Roll, 4361 Esch-sur-Alzette.

Par contre, au sujet des excès de vitesse, je peux vous informer que la police m'a confirmé que des contrôles y relatifs seront multipliés.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre, 

